SIRIUS
LAUSANNE

LOGEMENTS
PROTÉGÉS

Contact location

Alterimo Sàrl
Route de Prilly 23
CH - 1023 Crissier

021 694 30 20
info@alterimo.ch
www.alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE
antipod

TEXTES
Chantal-Anne Jacot,
journaliste RP

PHOTOS
Istockphoto.com
architectes.ch

IMAGES DE SYNTHÈSE
Marco de Francesco

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

Une réalisation de

coopérative d'utilité publique
cité derrière

VOUS AVEZ DIT “ LOGEMENTS PROTÉGÉS ” ?

Dans notre société, l’intégration de personnes âgées ou souffrant d’un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l’isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, buanderies, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l’environnement extérieur.

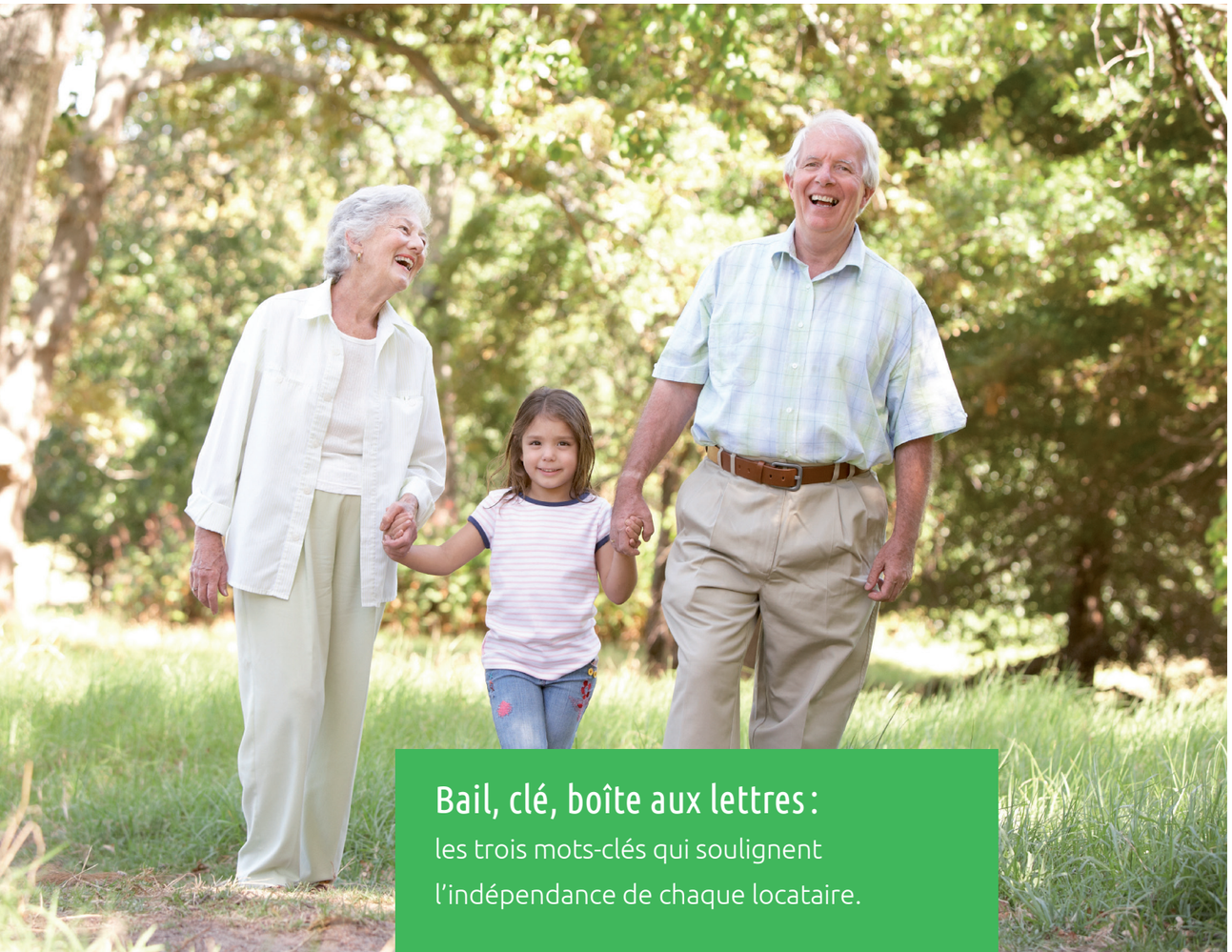

Bail, clé, boîte aux lettres :
les trois mots-clés qui soulignent l’indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d’un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé, à la demande, d’un système d’appel d’urgence afin d’offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d’une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d’identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d’organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons…) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d’éviter l’isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.

Philippe Diesbach – Président
Cité Derrière – Coopérative d’utilité publique

LE CONCEPT

La Ville de Lausanne est propriétaire de deux parcelles représentant une surface de plus de 5’000 m² situées sur une artère importante, l’avenue de Morges. Ce terrain bénéficie d’un droit distinct et permanent de superficie (DDP) de 90 ans.

La Municipalité a organisé un concours d’architecture, dont le lauréat est le bureau d’architecture Fruehauf Henry & Viladoms (Lausanne) avec son projet intitulé “Sirius“.
Par la suite, un concours d’investisseur partenaire a été réalisé et la Coopérative Cité Derrière a obtenu le mandat de maître d’ouvrage.

Une étroite collaboration est née entre la coopérative et le bureau d’architecture afin d’optimiser au maximum le projet et d’obtenir finalement plus de 100 logements au lieu des 64 prévus initialement.

En septembre 2015, la construction de quatre bâtiments s’est achevée, offrant des logements subventionnés, protégés, de la PPE à prix coûtant et des appartements en location à prix coûtant. Un espace communautaire ainsi que des commerces ont été intégrés dans le bâtiment des logements protégés.

La spécificité de ce projet d’envergure réside également dans les forages et pose de sondes géothermiques profondes. L’entreprise Augsburger Forages SA (Lucens) a effectué la mise en place du premier matériel le 9 juillet 2012. Deux semaines plus tard, le 23 juillet 2012, les premières sondes atteignaient 510 m de profondeur.

Le projet “Sirius“ a entre autres pour objectifs de créer des logements de qualité dans un quartier urbain ouvert à de multiples activités.

Répondant aux normes du label Minergie-Eco®, le bâtiment propose des appartements jouissant d’une magnifique luminosité.
Il assure notamment d’importantes économies d’électricité et de chauffage.

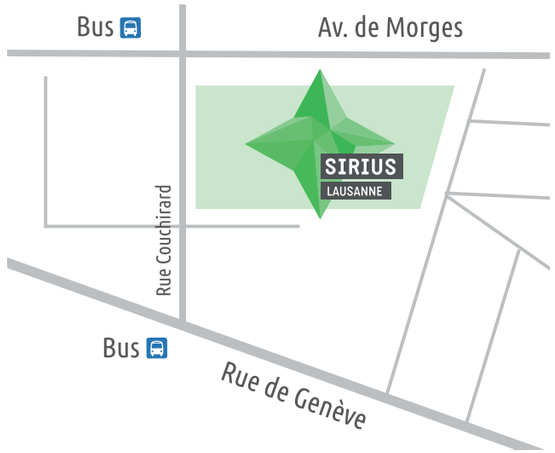

LA SITUATION

Lausanne, capitale vaudoise, est une ville polyvalente. Sa vie économique, historique, universitaire, culturelle, sportive, attire aussi bien le monde des affaires que celui touristique, estudiantin et artistique.

L’avenue de Morges déploie une large expansion depuis quelques années. Sous l’oeil attentif du maître d’ouvrage, la Coopérative Cité Derrière, l’immeuble de logements protégés du projet “Sirius“ est érigé dans un halot de verdure profitant d’une place destinée aux jeux et aux loisirs. Un parking souterrain a été construit.

La situation est exceptionnelle : elle facilite le quotidien, proche de nombreux commerces, des transports publics, du centre-ville, de la gare CFF et des autoroutes A1 Lausanne-Genève, A9 Lausanne-Zurich ou A5 Lausanne-Neuchâtel.

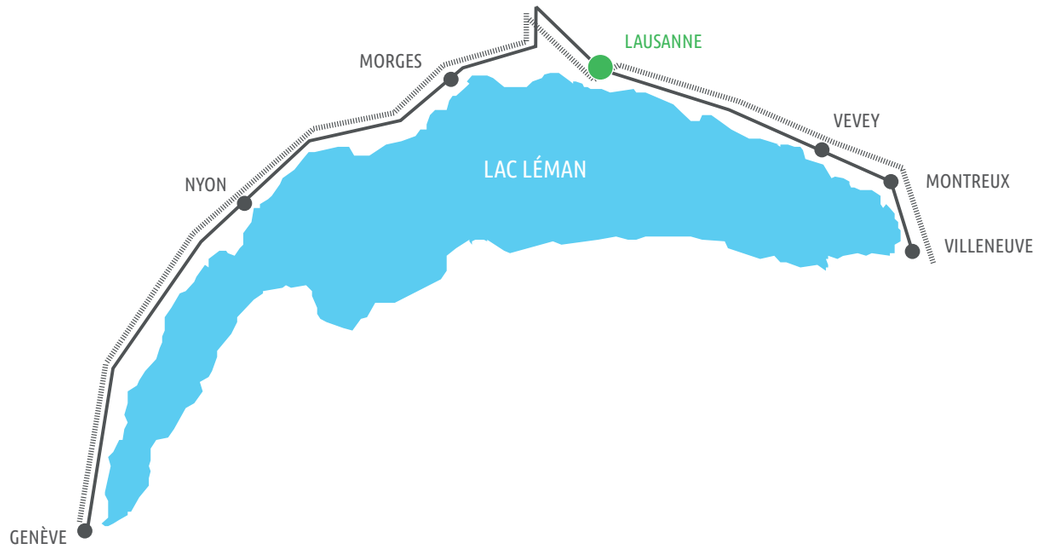

LA TYPOLOGIE

REZ-DE-CHAUSSÉE

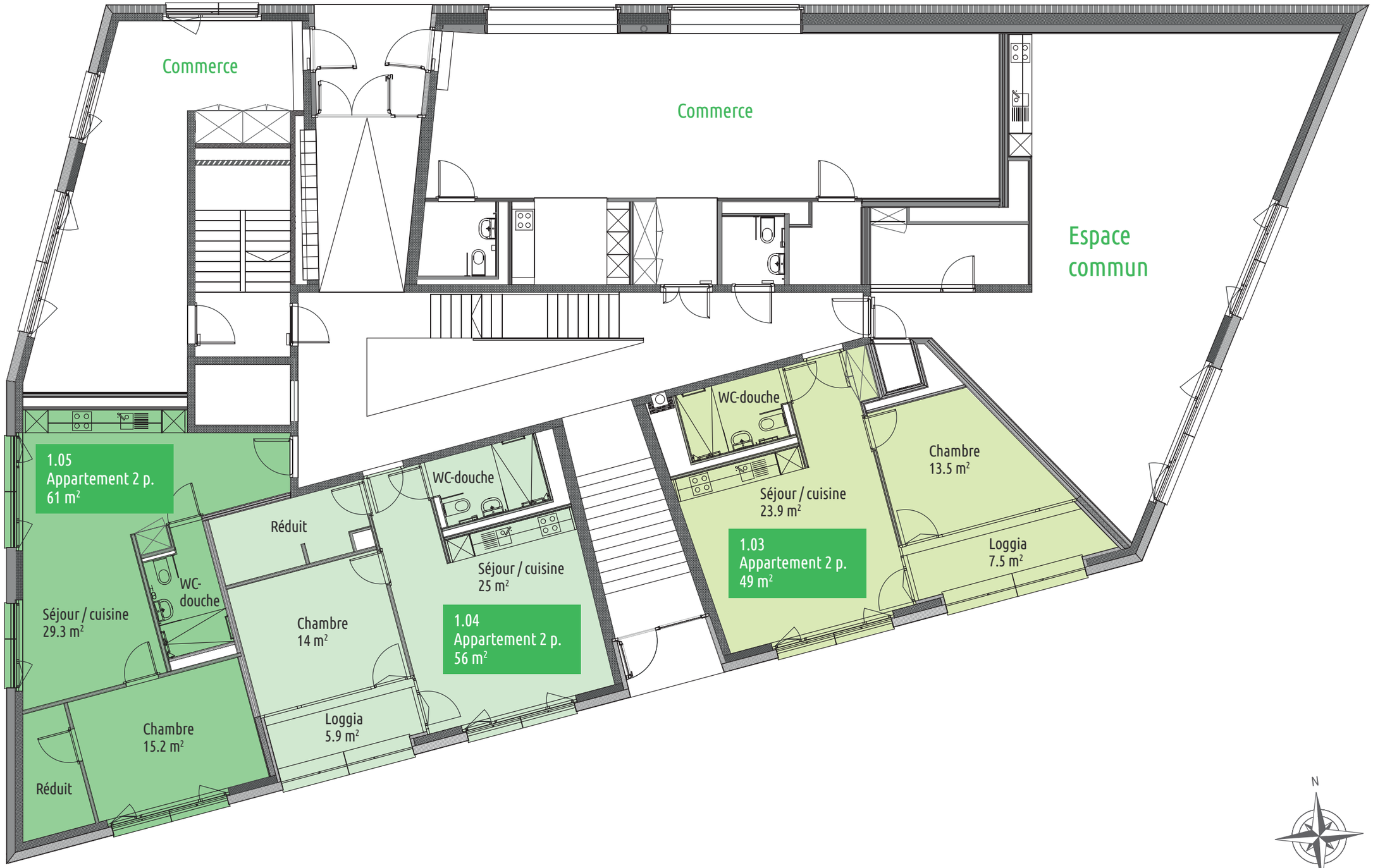

Plan et surfaces non contractuels

1ER, 2E & 3E ÉTAGES

Plan et surfaces non contractuels

4E ÉTAGE

Plan et surfaces non contractuels

5E ÉTAGE

Plan et surfaces non contractuels